



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - MARDI 30 avril 2019 – 19h00

Café du Jura Fribourg

Participants : 36 participants, selon liste

Présidence : Claudine Sautaux-Friedli

La séance est ouverte à 19h.

1	Salutation, approbation de l'ordre du jour, nomination de scrutateurs
	<p>La présidente ouvre l'assemblée en souhaitant la plus cordiale bienvenue aux membres présents.</p> <p>Sont excusés : l'association du quartier de Beaumont. M. Reto Julmy, directeur de l'Union patronale, L'imprimerie Bonny.</p> <p>Elle remercie Monsieur le Syndic, Thierry Steiert, de sa présence. Elle précise qu'il adressera quelques propos comme premier intervenant sous le point 10. Elle salue également les représentantes et représentants des associations de quartiers de Fribourg ainsi que les représentants de la presse.</p> <p>En ce début de séance, avec son accord, elle nomme Monsieur Thierry Maillard scrutateur de cette assemblée.</p> <p>Selon l'article 14 de nos statuts, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents.</p> <p>Elle annonce une modification à l'Ordre du jour. Sous point 5. A la suite du rapport du contrôle des comptes, nous procéderons à l'approbation des comptes et du budget. <u>L'intitulé du point 5 est donc le suivant</u> Rapport de l'organe du contrôle des comptes. Approbation des comptes 2018 Approbation du budget 2019 Décharge au trésorier et au contrôle des comptes</p> <p>M. Schutz : Demande de commencer par les divers, la proposition est refusée. L'ordre du jour est accepté avec la modification proposée par la présidente.</p>
2	Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mars 2018
	<p>Le procès-verbal de l'AG 2018 est accepté sans remarque avec remerciements à son auteur.</p>
3	Rapport de la présidence
	<p>Durant l'année 2018, notre comité a travaillé sur différents dossiers. Nous avons été en étroite collaboration et avons notamment eu plusieurs séances avec le Service de la cohésion sociale de la Ville, emmené par Mme Ula Stotzer. Ce service travaille avec notre association dans le cadre du GT Paysage éducatif qui est axé en 2018-2019 sur nos quartiers Jura-Torry-Miséricorde. Le quartier multiculturel du Jura-Torry-Miséricorde, c'est environ 6500 habitants dont un peu moins de 20 % d'enfants et de jeunes entre 0 et 16 ans. Paysage éducatif a comme mission principale de former un réseau humain autour des enfants et des jeunes, pour oeuvrer ensemble en vue d'une meilleure intégration sociale, scolaire et professionnelle, en impliquant leurs familles. Vous pouvez d'ailleurs observer la carte des quartiers, élaborée par GT paysage éducatif. Cette carte sera distribuée en tous-ménages à la rentrée.</p> <p>Certains habitants de nos quartiers ont participé à l'enquête en cours, mandatée par la ville et menée par l'institut la Bonneterie ; cette enquête vise à connaître entre autres les besoins des habitants de nos quartiers. Les conclusions seront rendues dans le cadre de Paysage éducatif,</p>

certainement cet automne.

Nous avons lancé une nouvelle formule avec l'apéro pique-nique d'été, **le dimanche 1er juillet 2018**. Vous étiez toutes et tous invités, par voie de distribution tous-ménages et info sur le site internet ainsi qu'à notre panneau d'affichage.

La manifestation fut un vif succès du point de vue de l'organisation que nous avons menée conjointement avec REPER, Le Galetas, l'Observatoire des droits culturels (UNI). Malheureusement le nombre de participants n'a pas atteint celui que nous espérions. Nous allons reconduire cette initiative et je vous suggère de noter d'ores et déjà la date du **15 septembre 2019**. Notre vice-Président Christophe Raemy vous en parlera plus en détail sous point 9.

Comme chaque année les enfants de l'Ecole du Jura ont bénéficié d'une partie de Minigolf à la fin de l'année scolaire, les frais de billets d'entrée ont été payés par l'Association.

La sortie des aînés, le 27.09.18 a permis à une trentaine de personnes de visiter un lieu méconnu La chapelle Bohnenblust, dite Chapelle rebelle. Il s'agit d'un site religieux méconnu et bien protégé dans l'ancre du CO du Belluard. La soirée s'est poursuivie par un sympathique repas pris en commun au restaurant de la cité St-Justin. Grand merci à Laurent Praz, Henri Cuennet et Antonio Altobelli pour l'organisation. Malheureusement, quelques semaines plus tard, nous apprenons la fermeture définitive de ce restaurant de St Justin auquel nombreux d'entre nous étaient attachés. La prochaine date de la sortie des aînés est fixée au jeudi 26 septembre.

Au chapitre des restaurants de nos quartiers, nous avons aussi appris l'ouverture du Royal Grill, au Torry, rte des Bonnesfontaines.
Je profite de remercier ici le Restaurant café du Jura qui nous accueille pour notre assemblée générale.

L'apéritif de Noël a eu lieu **le 14 décembre** à la Paroisse St-Thérèse. Je remercie Antonio Altobelli, Laurent Praz et Henri Cuennet qui étaient en charge de son organisation. Une malheureuse collision d'agenda faisait correspondre notre apéritif avec celui, quelques rues plus loin, d'un secteur de notre quartier. Nous allons tenter d'améliorer de façon générale la communication des dates des événements pour éviter les fâcheuses redondances.
Lors de l'apéritif de Noël, les enfants ont également bénéficié d'une distribution de biscômes.

Nous avons aussi, participé à diverses réunions avec d'autres associations ; je cite ici l'engagement de M. François Gigon qui représente notre quartier au sein de ce groupement des associations de quartiers de Fribourg.

Nous avons participé à des assemblées, comme celle des TPF et avons notamment questionné au sujet des horaires de bus lignes 3 et 6 dans nos quartiers. Notre courrier au dicastère DAEM auprès de l'AGGLO est encore pendant.

Nous nous sommes aussi préoccupés de l'abattage de l'arbre du Torry auquel tous les citoyens, nous en sommes persuadés, étaient fort attachés.

Dans sa correspondance du 16 avril, la Ville nous a assuré être bien consciente de l'attachement des citoyens à cet arbre. Il présentait néanmoins des risques importants pour la sécurité et ceci a conduit la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg à demander son abattage. Un nouveau tilleul a d'ores et déjà été replanté.

Nous avons aussi dénoncé les incivilités de véhicules bruyants qui incommode les habitants, surtout en période estivale. La Police locale nous a répondu que ces comportements tombent sous le coup d'éventuelles infractions pour lesquelles la Ville ne dispose pas de délégation de compétence. Notre requête a été relayée à la Police cantonale.

Nous avons finalement pris la responsabilité de l'animation d'une cabine téléphonique, anciennement propriété de Swisscom que la ville nous confie.
Il s'agit de la cabine sise près de la piscine du Levant ; elle sera animée dès prochainement sous la responsabilité de notre membre Hanane Hammouchi.

Je remercie ici tous les membres du comité pour leur travail et je souhaite une très cordiale bienvenue aux nouveaux membres qui nous rejoignent au comité. Nous sommes en pleine réorganisation et des défis nouveaux sont aussi lancés. Je remercie en particulier mon vice-président Christophe Raemy avec qui je travaille en job-sharing pour de nombreuses tâches au sein de notre comité.

Durant cette année,

	<p>Nous allons aussi retravailler sur le fichier de nos fidèles membres. Les cotisations seront, à futur, envoyées séparément de la convocation à l'AG, en tout début d'année, pour vous permettre de vous en acquitter à temps. Notre échancier prévoit également l'envoi de rappel de cotisations en bonne et due forme.</p> <p>Rappelons ici que, le point 7 de nos statuts stipule que le non-paiement des cotisations peut aboutir à l'exclusion de membre de l'association.</p> <p>Les convocations seront dès 2020 seront envoyées uniquement aux membres ayant payé leurs cotisations, qui constitueront notre fichier de membres actifs.</p> <p>Je terminerai aussi en soulignant qu'une association de quartier comme la nôtre fonctionne sur le principe du bénévolat. Il est dès lors clair que tous nos objectifs et tous nos projets n'avancent pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions, notamment aussi vite que si nous nous trouvions en situation professionnelle. Comprenez bien que je parle ici très principalement du temps que chacun des membres du comité peut mettre à disposition de l'association.</p> <p>Chacune et chacun met ses compétences à disposition avec enthousiasme et énergie. Soucieux de notre tâche, nous tentons donc toujours d'avoir des objectifs réalistes pour augmenter l'attrait de nos quartiers, étudier la vaste palette des problèmes qui intéressent nos membres et organiser à leur intention des manifestations en rapport avec nos buts.</p>
4	Comptes 2018 et budget 2019
	<p>Le trésorier, Laurent Praz, présente les comptes 2018 qui se soldent par une perte de Fr 1605.10. Capital au 01.01.2019 = Fr 27'840.00.</p> <p>Le budget 2019, présenté par la présidente, fait ressortir un déficit de Fr 2'150.00 avec un nouveau poste « tenue des stands » dans le but d'aller au devant des habitants pour connaître leurs soucis et désirs.</p>
5	Rapport de l'organe de contrôle des comptes, Approbation des comptes et du budget Décharges
	<p>Du rapport des vérificateurs, lu par Monsieur Jean-Baptiste Martuccio, il ressort que les comptes et le bilan présentés sont conformes aux écritures et aux livres comptables.</p> <p>Les comptes sont approuvés par 25 voix OUI Contre épreuve 0 Le budget 2019 est approuvé par 28 voix OUI Contre épreuve 0 L'assemblée donne décharge au trésorier et au comité par 28 voix OUI Contre épreuve 0</p>
6	Nomination de l'organe de contrôle
	<p>La présidente remercie M. Jean-Baptiste Martuccio.</p> <p>M. Philippe Solf, nommé contrôleur de comptes pour 2018 et n'ayant malencontreusement pas été convoqué pour la révision accepte d'être le premier contrôleur 2019. M. Christophe Schütz, proposé par Philippe Solf, accepte la tâche de contrôle des comptes 2019.</p>
7	Démissions au comité
	<p>La vie d'une association, comme celle de toutes les instances, à quelque niveau que ce soit d'ailleurs, fait l'objet de renouvellement. Celles et ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de toute association le font bénévolement et de façon remarquable. Il est aussi dans l'ordre des choses que des renouvellements au sein du comité s'effectuent et le comité l'association des quartiers Jura-Torry-Miséricorde n'y fait pas exception.</p> <p>Après plusieurs années de fidèle activité au sein du comité le trésorier, Laurent Praz, et le membre Henri Cuennet ont fait part de leur démission avec effet au 30 avril 2019.</p> <p>De vifs et sincères remerciements leurs sont adressés pour leur dévouement par Mme Isabelle Teufel. Les deux membres démissionnaires reçoivent un cadeau de la part de l'association sous les applaudissements de l'assemblée.</p>
8	Réélection des membres du comité et élections de nouveaux membres
	<p><u>Trois membres sont présentés pour une réélection :</u> Antonio Altobelli, Françoise Reichlen et Pierre-Alain Perritaz (avaient été réélu en 2016) arrivent au terme de leur mandat de 3 ans et se mettent à disposition pour une nouvelle période de 3 ans au comité.</p> <p>Ils sont chaleureusement réélus par applaudissements.</p>

4 nouveaux membres sont présentés pour une élection :

Mme Hanane Hammouchi

M Vincent Winkelmann,

M. Gabriel Verga

M. François Gigon

Ils sont chaleureusement élus par applaudissements.

Le comité 2019 se compose donc de 9 membres :

Antonio Altobelli, Françoise Reichlen, Pierre-Alain Perritaz , Hanane Hammouchi, Vincent Winkelmann, Gabriel Verga, François Gigon tous réélus ou élus le 30 avril 2019 ainsi que de Christophe Raemy, vice-président (élu en 2018) et Claudine Sautaux, présidente en 2018 et élue au comité en 2017.

9 Activités 2019 et projets

Christophe Raemi, vice-président, présente les projets :

Manifestation été 2019 : 15 septembre 2019 événement centré sur les enfants, ouvert à tous les habitants du quartier.

Nouveaux membres : préoccupation majeur du comité, il faut impérativement motiver les habitants à adhérer à l'association

Sortie des aînés 2019 : 26 septembre 2019

10 Divers

La présidente cède la parole à M. le syndic de la ville de Fribourg, Thierry Steiert.

Monsieur le syndic présente les meilleures salutations du Conseil communal. Il souligne l'importance du travail fait par le comité et est très content de constater que nos quartiers vivent aussi au travers de l'association. Il présente le plan des travaux prévus pour 2019.

Sans être exhaustif :

Génie civil : travaux ponts et chaussées : eau et gaz : juin septembre

Ste Thérèse pose antibruit

La présidente remercie le syndic

Notre comité a enregistré deux questions écrites et une demande qui sont émises par M. Christophe Schütz.

Ainsi qu'une annonce qui sera faite par Mme Cécile Pittet

Nous allons y répondre dans l'ordre.

La première question de M. Schütz est :

a) Est-ce que le comité JTM a pris connaissance de la déviation du trafic à travers notre quartier (Guisan/St-Thérèse/Jura) suite au chantier sur la rue de Morat, une situation qui va durer au moins pour 9 mois encore et rendant encore une fois plus dangereux les chemins de l'école? Quelle est la réaction du comité par rapport à cette situation?

La réponse est la suivante

Le comité a pris bonne note de la question. Le comité y répond de la façon suivante :

Il est tout à fait évident que des travaux importants sur le tronçon Rue de Morat occasionnent un report de trafic sur les rues Guisan/Ste Thérèse/Jura. Ces travaux ont été annoncés officiellement par le maître d'ouvrage et notre comité en a pris note. Les déviations ont été mises en place pour permettre la circulation du flux de véhicules. Cette situation est temporaire et inévitable dès lors que des travaux d'entretien des routes sont programmés. Nous ajoutons que M. Raemy ici présent est l'un des organisateurs du Pédibus ; il emprunte les routes d'accès avec des enfants et il n'a pas constaté de problème particulier.

Le syndic ajoute que la question de déviation doit être traitée avec le service de la mobilité. Les reports de trafic sont inévitables et cela que durant un temps déterminé.

Nous passons à la 2^{ème} question .

b) Quelle est la planification actuelle concernant les zones 30 dans notre quartier: Quels tronçons seront zone 30 à partir de quand?

Le service de la mobilité a été contacté téléphoniquement le 25 avril dernier.

Le service de mobilité est toujours en processus d'étude des aménagements découlant de la mise en place de la vaste zone 30.

Le plan du périmètre est vaste et traverse notamment les secteurs Guisan, Ste Thérèse,

Bonnesfontaines, Jean Bourgnicht, champ des Fontaines. Les études prennent un certain temps et une fois terminées, le service de la mobilité rencontrera le comité de quartier pour information et discussions de détail.

Au stade de l'avancement du projet, le service de la mobilité est en mesure de communiquer qu'une mise à l'enquête sera publiée en vue de la mise en place des mesures idoines. Il est à noter encore que l'abaissement de la vitesse, qui est un des aménagements prévus, est une compétence cantonale. Le dossier sera donc soumis au canton avant publication de l'enquête officielle. Le service de la mobilité estime qu'il pourrait avoir terminé l'étude d'ici à la fin de l'année.

En troisième intervention, M. Schütz fait la proposition suivante.

Il demande un vote consultatif pour savoir quel est le problème qui préoccupe le plus les habitants de nos quartiers. Le vote serait organisé en 3-5 thèmes incluant celui de la mobilité.

c) Je vais demander un vote consultatif pour savoir quel est le problème qui préoccupe le plus les habitants de notre quartier. Je vous laisse proposer 3-5 thèmes, si la mobilité ne fait partie, je vais l'ajouter. Pour ne pas faire durer cette votation plus que 3 minutes, je propose que chaque personne présente a qu'une seule voix, donc on peut seulement voter une fois et pour un thème. Mais je ne m'opposerais pas à une votation plus raffinée, afin d'avoir des résultats plus détaillés.

Cette question est une réaction à votre courrier du 23 juin 2018, dans lequel vous (la présidente) avez essayé de couper court la discussion autour un sujet qui - au moins à moi - me semble être prioritaire pour nos habitants.

RÉPONSE

Notre comité a étudié la proposition faite et que vous avez annoncée, par mail et dans le délai pour être **traitée au point des DIVERS**.

Vous demandez qu'un vote consultatif soit présenté à l'assemblée pour apprécier quel est le **problème qui préoccupe le plus les habitants**.

Le comité ne peut pas entrer en matière, dans le cadre de l'assemblée de ce jour, sur cette proposition qui fait appel à une demande de modification de l'ODJ. Les raisons en sont les suivantes :

La proposition est inopportune dans son timing, nous devons clore impérativement l'assemblée à 20h00. Une consultation de l'assemblée doit être précédée d'une présentation des enjeux et de leurs éventuelles conséquences. Il est impossible de faire une présentation et mener sa réflexion puis préparer un vote consultatif en live. Le comité a projeté par ailleurs d'effectuer une enquête, dans le cadre élargi des habitants, durant cette année en cours. Cette enquête sera menée en différents lieux et différents moments. Le comité en rapportera le résultat lors de l'AG de l'année prochaine. De plus, le travail effectué avec Paysage Educatif ainsi que l'enquête en cours, mandatée par la ville et menée par l'institut la Bonneterie répondent déjà partiellement au souhait que vous exposez.

Le Comité s'oppose donc à une vote consultatif organisé dans la précipitation aujourd'hui.

Mme Cécile Pittet, quartier du Torry, informe l'assemblée au sujet du 4^{ème} marché gratuit organisé au Torry le 25 mai prochain.

Madame Yolanda Gasser a constaté que le camion poubelle ne passe pas les jours de ramassage. Elle se demande si les voitures parkées empêcheraient le passage du camion. Le syndic transmettra la question.

Monsieur Jean-Baptiste Martuccio revient avec la question des correspondances à la gare des bus de la ligne no 3 avec ceux de l'hôpital. N'ayant pas de représentants des TPF, la question devrait être posée à l'AGGLO, commendaire des prestations TPF.

Tous les points de l'ODJ ayant été traités, la présidente clôt l'assemblée.

L'assemblée générale prend fin à 20h00. Elle est suivie d'une Table Ronde, modérée par Madame Magalie Goumaz, rédactrice en chef adjointe de La Liberté. Les invités sont Joanna de Weck, secrétaire générale DAEC ; Jocelyn Bottinelli, chef de projet ; Alexandre François, développeur de quartiers durables ; Samuel Rey, architecte et artiste.